



CTA du 27 juin 2017

Début des débats 9h15

Rochat P-H, FSU, secrétaire adjoint.

- Déclaration de l'UNSA
- Pas de déclaration de la FSU mais elle a demandé des précisions concernant l'ordre du jour : les points d'information doivent être transformés en points soumis au vote.

Recteur : le PAF n'est pas assez avancé pour être voté. Il a prévu une réunion le 29 juin avec les organisations syndicales, centrée sur la préparation de la rentrée.

La FSU rappelle que la rentrée doit se préparer en CT où seules les organisations représentatives siègent. Si le recteur souhaite informer les OS non représentatives, il peut le faire après vote des CT et la FSU n'a pas l'intention d'y assister.

La FSU Guyane a envoyé ses questions diverses en temps et en heure. Celles-ci seront traitées en fin de CT.

La validation du PV du dernier CT est reportée au prochain CT compte tenu du grand nombre de modifications proposées par la FSU.

• **Point d'information sur le PAF: Administratif et Enseignants**

- **M. Pierre-Marie, SG** : Le PAF 2017-2018 n'est pas abouti chez les administratifs mais il est prêt à 90%, le PAF des enseignants est aussi en cours de préparation. Ils ne seront donc pas proposés au vote.
- **Mme Jesbac Ho Sang Fouk, DFP**, présente le bilan du dernier PAF administratif qui concerne essentiellement les formations de base pour les concours catégorie C et B.
- Le DIF 2016 est maintenu, il va être remplacé par le CFP.
- Pour 2017 : 25 demandes, essentiellement pour approfondissement des compétences.
- **Bilan financier**
 - 1^{er} degré : le transport avion en Guyane constitue la moitié du budget, le transport Antilles et métropole un quart.
Il reste **149 000 €, non utilisés !**
 - 2nd degré : trois quarts du budget concernent le transport Antilles et métropole. Il reste **133 000 € non dépensés !**
L'administration va essayer de régler le paiement des remboursements le plus vite possible, mais pour cela il faut les feuilles d'émargement pour validation, et les feuilles de demandes de remboursement.
 - Dépenses réalisées : 20% du 1^{er} degré, 40% 2nd degré, 50% pour les administratifs.

***Avis de la FSU Guyane** : ce bilan est très incomplet. Les sommes allouées au PAF sont de l'argent public, elles n'ont pas à être économisées au détriment de la formation des collègues. Pourquoi cet argent n'a-t-il*

pas été dépensé ? Il n'y a pas d'information sur les annulations des stages, aucun suivi des demandes, pas la moindre réponse aux collègues, mêmes les dates des stages demeurent floues. Les BDFC sont utilisés pour d'autres remplacements et la formation des enseignants est mise de côté année après année.

La FSU n'accepte pas cette gestion calamiteuse, ces sommes gaspillées que le gouvernement diminuera si nous ne les dépensons pas, alors que les besoins sont immenses. Les personnels inscrits doivent être prévenus. Il nous faut un bilan qualitatif.

SG : le rectorat a la volonté d'être transparent et n'a pas l'idée de réaliser des économies budgétaires. Cette année, sur toute la période des mouvements sociaux les formations n'ont pas eu lieu. L'argent servira à la formation des ILM.

Mme Markour est **DAFPE/DAFEN** depuis le 2 mai 2017. La préparation des formations s'effectue à N-1. Le financement est à utiliser avant le 15 novembre. Le budget de formation est réalisé sur l'année civile.

M. Vallano, DAASEN : les priorités nationales sont en train de changer. Le PAF doit en tenir compte.

UNSA : pourquoi certaines formations n'ont pas eu lieu ?

DFP rappelle la procédure :

1^{er} degré : les conseillers pédagogiques informent les stagiaires

2nd degré : les chargés de mission informent les stagiaires

UNSA : pourquoi n'y a-t-il pas de formation de comptabilité générale pour les gestionnaires ? Il faut des formations pour tous. Il existe une brigade des formateurs. Quelle est son action ?

DAASEN : l'architecture du PAF doit intégrer les priorités institutionnelles académiques et nationales. Il faut privilégier des formations sur sites, quelques formations à distance également.

Recteur : la formation inclut celle des néo-contractuels, qui ont besoin d'un « minimum » de formation avant d'être envoyés sur les sites.

Avis de la FSU Guyane : *il va falloir que les cadres de ce rectorat assument et aient le courage d'avouer les raisons de ces multiples annulations de stages ! Pourquoi faut-il chaque année réclamer un bilan alors que cela est une évidence ? Rien n'est analysé, rien n'est anticipé, rien ne change et l'enseignement en Guyane plonge. Qui se préoccupe de l'obligation de formation pour les contractuels ?*

UNSA : la priorité de formation doit être donnée pour les personnels sur sites isolés, mais les formateurs ne s'y rendent pas.

Recteur : l'installation de la circonscription du Maroni a permis de limiter les déplacements, ce n'est pas la panacée mais c'est un mieux.

Avis de la FSU : *il n'y a pas assez de remplaçants, certains BDFC passent des mois voire l'année scolaire complète à pallier le manque sur les sites isolés. Il règne une désorganisation totale. Cette année la plupart des stages ont été annulés.*

SG : le taux de remplacement est très faible de l'ordre de 7%. C'est un problème de ressources humaines, il y a 30 postes vacants dans le 1^{er} degré. Pas de TZR (Titulaire one de remplacement) dans le 2nd degré.

Recteur : le point n'est pas épuisé il n'y aura donc pas de vote. Il est reporté au prochain CT.

Avis de la FSU : Pourquoi proposer aux formateurs REP+ une formation PPCR ? Cela n'a aucun sens, ce sujet est tout sauf pédagogique ! Le PAF ne doit pas être préparé dans l'urgence, il mérite un CT à lui seul. Il faut évaluer le PAF précédent, recenser les besoins, avant de programmer le prochain PAF. Quand ce travail sera-t-il fait ? Il faudra également fournir un PAF papier aux collègues des sites isolés et leur permettre les inscriptions sur papier.

DAFPEN : on va essayer de mettre en place les stages non faits avant le 15 novembre. Le PAF doit être voté au 1^{er} trimestre.

• **Psychologues scolaires : Implantation des postes**

SGA : on doit préparer la création du corps des psychologues 1^{er} et 2nd degré. Les psychologues du 1^{er} degré changent de système de gestion. 32 postes sont à implanter dans les circonscriptions.

Avis de la FSU Guyane : le document fourni prévoit de rattacher les postes de psychologues aux circonscriptions, ce qui va poser des problèmes au niveau du versement des indemnités REP+. Il est préférable que les postes de psychologues restent rattachés à des écoles.

DOSEP : ce n'est pas possible.

Avis de la FSU : il faut se rapprocher d'autres académies avant de prendre des décisions.

Propositions de la FSU Guyane : Le poste de psychologue remplaçant a été oublié sur ce document, il faut l'ajouter. Il faudra également refaire un point sur l'implantation des postes de psychologues 2nd degré. Concernant les PE actuellement en poste de psy et disposant d'un titre de psychologue, il faut préciser les possibilités qui s'offrent à eux cette année :

- Les psychologues qui n'ont pas fait de choix seront basculés sur un détachement statutaire pour une année, à renouveler l'année suivante.
- Les psychologues qui font le choix du détachement par constitution de corps sont détachés pour 5 ans sans condition, ils participent aux permutations par le biais du mouvement académique (et non départemental) des psychologues. Ils peuvent réintégrer le corps des PE à leur demande, et dans ce cas participer aux permutations des PE. Cette option n'est possible que cette année.
- Les psychologues qui font le choix de l'intégration sont intégrés sans condition ; ils ne sont plus enseignants et participent aux permutations des psy (mutations inter académiques).

• **Formation CAPPEI**

M. Noël, CT ASH : les formations CAPPEI sont faites au niveau de l'ESPE, un premier projet a été présenté à l'ensemble des personnels le 27 avril. Objectifs :

- Éviter toute rupture de formation d'enseignants,
- Adapter les formations nouvelles
- Evaluer le projet en février 2018.

Situation de l'ASH en mai 2017 :

- De nombreux postes sont vacants, surtout dans le second degré : 51 en SEGPA, 33 en ULIS collèges et lycées.
- Certains sont occupés par des contractuels.
- Le bilan des postes de titulaires permet de constituer une réserve de tuteurs possibles pour les futurs stagiaires.

- Il faut faire le point sur les PE qui ont suivi des formations mais ne sont pas certifiés ou ont échoué.
- En 2018 il y aura encore une session de CAPASH, pour les stagiaires en formation CAPA-SH non encore certifiés, l'IEA veut l'élargir aux non certifiés de 2015 et de 2016.

Parcours envisagés pour la session 2017-2018 : RASED, SEGPA, ULIS comme la plupart des académies. 6 stagiaires sont prévus par parcours, donc 18 stagiaires sur 2 centres de formations, Cayenne et Saint-Laurent.

Calendrier prévu :

- La formation commencerait après la Toussaint avec le tronc commun et la formation N- 1 à raison d'1 journée par semaine.
- Rentrée 2018 : 2 semaines de stage d'approfondissement, terminer la formation en octobre 2018.
- Une formation à la nouvelle épreuve (personne ressource) est prévue pour ceux qui préparent le CAPASH.
- 3^e volet : former les tuteurs (le décret précise la rétribution des tuteurs mais reste très imprécis de 15 € à 115 € de l'heure).
- Il faudra élaborer un guide pratique d'accompagnement des stagiaires.

Pour les modules d'initiative nationale on verra plus tard.

UNSA : 6 postes par module, c'est peu alors qu'avant il y avait 12 postes par module.

IEA ASH : il vaut mieux être prudent pour cette première année.

Avis de la FSU : prudent, oui, mais hors cadre et **non conforme** à la réglementation, non ! Le B.O est paru depuis février, le rectorat fait délibérément le choix d'attendre fin juin pour présenter ce projet, afin d'imposer cette décision au CTA ! Si le ministère semble accepter des formations sur 2 ans, ce n'est probablement pas sous cette forme. Les stagiaires doivent pouvoir se présenter à l'examen de la session de mai 2018.

CT ASH : ça sera possible si les candidats sont inscrits en candidat libre.

Avis de la FSU Guyane : cette proposition n'est pas acceptable : 90% de la formation aura lieu alors que les stagiaires seront hors poste ASH, sans être suivis par un tuteur, sans perception des indemnités. Le parcours RASED proposé ne tient pas compte des 2 spécialités et se cantonne au parcours "aide à dominante pédagogique" (ex option E); rien n'est prévu pour l' "aide à dominante relationnelle" (ex option G) alors que de très nombreux élèves ont des difficultés de comportement qui entravent leurs apprentissages !

La FSU revendique une formation qui prenne en compte les 2 parcours RASED. Par ailleurs, les textes ne prévoient pas que les candidats qui échouent au CAPASH passent le CAPPEI sans refaire la formation. Il vaut mieux être prudent et demander confirmation au ministère avant de lancer des annonces erronées.

La FSU demande le retrait de la circulaire de l'engagement à rester dans l'académie, puisque c'est illégal donc inapplicable et inutile.

La FSU dénonce la présence des noms des stagiaires ayant échoué sur les documents de CTA, cette instance traite des moyens, pas des personnes.

Vote du projet :

L'**UNSA** apprécie globalement le projet.

La FSU refuse un projet avec autant de points non conformes au BO.

FSU 5 votes contre. UNSA 5 votes pour.

- **Point sur les zones de remplacement**

Mise en application de la circulaire « Refonte des moyens de remplacement ». Il est prévu d'organiser dès le mois de septembre des GT pour redéfinir des zones de remplacement et préciser des missions de remplacement.

DAASEN : la réflexion est à mener sur la durée, il faut prendre le temps nécessaire.

Le vote pour l'application de la circulaire est reporté.

- **Carte scolaire : Ajustements 1^{er} et 2nd degré**

Carte scolaire second degré

- Une ouverture d'une 2^e classe 1^{ere} ES au lycée BertèneJuminer
- ½ poste de documentation au lycée B. Juminer et ½ poste au collège Paul Jean-Louis

L'UNSA demande 10 postes de documentation.

L'administration rappelle que les demandes doivent venir des chefs d'établissement.

SG : il n'y a pas de moyens donnés par le ministère.

Rappel du dernier CT : Il faut implanter les postes de CPE.

L'administration n'a pas eu le temps à cause de la sectorisation fixée seulement vendredi dernier.

Pas d'ouverture pour l'instant d'une demi-division 1^{ere} ES au lycée Lama Prévot, celle-ci étant conditionnée par la pose de bungalows par la CTG.

La FSU demande des ULIS lycées et souligne qu'il n'y a pas de continuité des classes bilangues entre le collège Dédé et le lycée Lama-Prévot. Il manque aussi des psychologues du 2nd degré, le directeur du CIO a transmis une demande argumentée.

L'UNSA demande ce qu'il en est de l'ouverture d'une 2nd Générale au lycée R. Tarcy ?

Recteur : le problème vient du foncier et de l'implantation des bungalows (sur le parking du lycée Juminer par exemple).

UNSA : le constat de la commission « 2nd » est qu'il faut l'ouverture de 2 classes supplémentaires à Saint-Laurent.

SGA : rien n'est prévu à ce jour.

Vote pour à l'unanimité

Carte scolaire du 1^{er} degré

SGA : nous sommes passés de 76 PDMQDC (maîtres surnuméraires) à 107.

L'école de Trois palétuviers récupère le poste PDMQCM de l'école Sulny qui devient une maternelle.

La FSU Guyane alerte : il y a un problème de logement à Trois Palétuviers, des adjoints élémentaires ont été nommés à Sulny qui apparaissait encore comme un groupe scolaire. La situation est confuse sur Saint Georges au niveau de la répartition entre les écoles.

Mme Zarkout, IENA Centre-Est propose de revoir l'effectif global. Le CP de l'école Sulny est virtuel, la classe étant implantée à l'école Gabin. L'école Sulny devient une maternelle de 10 classes. A l'école Joinville il y a 18 classes élémentaires. A Gabin 2 maternelles et 10 élémentaires.

L' IENA Centre-Est présente la nouvelle situation de Macouria :

- ZAC de Soula I Bungalow (modulaires)
- ZAC de Soula II dans la structure en dur. Les moyens en postes seront là en septembre mais il n'est pas sûr que la nouvelle école ouvre.

Avis de la FSU : les affectations prononcées ne correspondent pas à cette nomenclature.

La FSU Guyane demande si un point a été fait sur la situation des sites isolés du Maroni : Providence, Apagui, Antecum Pata.

L'IEN A ouest confirme que l'école de Providence ouvre avec 2 classes, 1 maternelle et 1 élémentaire. La mairie assure que 2 logements sont disponibles. A Antecum Pata et Apagui, on rouvre les classes fermées en mars.

La FSU rappelle que les 120 élèves de GS de Gran Santi n'étaient pas comptabilisés dans les futures classes de CP, il faudra donc ouvrir des classes.

L'IEN A ouest annonce une ouverture à l'école Fanko, qui aura 80 élèves de CP, 33 seront inscrits à Castor.

Avis de la FSU Guyane : une ouverture pour 80 élèves de plus à Fanko et aucune ouverture pour 33 élèves de plus à l'école Castor ? De qui se moque-t-on ? Il faut au moins 3 enseignants de plus à Fanko et 2 à Castor.

La **SGA** dit qu'il y a un problème de locaux, elle propose d'ouvrir un poste de BD à Fanko et un à Castor.

La FSU demande des explications sur les fermetures à Matoury (Larivot, Roumillac) alors que des élèves sont en liste d'attente.

UNSA : il y a une ouverture de classe sur l'école Gentilhomme avec une personne affectée.

L'IENA Ouest précise des situations sur Saint-Laurent : l'école Armide Euzet aura 3 maternelles et 11 élémentaires. A l'école Paul Isnard I il y aura 12 élémentaires et 3 maternelles. A Paul Isnard 2 : 8 élémentaires. A Cojande St Auguste : 9 maternelles, 6 élémentaires, 1 application.

Avis de la FSU : le cahier des postes étant là encore erroné, aucun enseignant de maternelle n'a été nommé à Armide Euzet mais par contre trop d'adjoints élémentaires.

Le Recteur s'engage à mettre en place un GT pour mettre à jour le cahier des postes.

A Sinnamary, la TPS reste ouverte.

A Montsinnery, 12 postes ont finalement été implantés.

Il faudra affecter des enseignants.

La FSU Guyane demande pourquoi un poste de maître formateur a ouvert à Cacao alors que le recteur s'était engagé à examiner la pertinence de cette manipulation.

Le **SG** admet que cela n'a pas été fait. Il annonce l'ouverture d'une maternelle LCR Kalina à Yamanalé, sans fermeture.

La **SGA** accepte l'ouverture d'un poste d'UPE2A à Matoury, afin que les écoles du Bourg et de Rochambeau disposent d'un poste à temps plein.

La FSU demande que soit clarifiée la situation des postes G de l'île de Cayenne : depuis 2 ans un poste est déplacé entre Cayenne, Remire et Matoury alors que le titulaire du poste reste affecté dessus. Un poste G à Matoury (16 écoles) est plus que nécessaire; il était dans le cahier des postes, c'est une création or il n'apparaissait pas vacant !

La FSU Guyane réitère sa demande d'ouverture d'une ULIS de plus à St Georges, point déjà évoqué en mars.

L'IEN ASH attend les remontées de la référente ASH.

Vote 10 Abstentions

- Implantation des postes administratifs

SG : il faut régulariser 3 postes non implantés des années antérieures.

Proposition de l'administration.

- Un poste d'attaché au lycée B. Juminer
- Un poste d'attaché au lycée Tarcy
- Un poste d'attaché au lycée Melkior-Garré

Vote pour à l'unanimité.

- Situation des AED, AESH et CUI

SGA : le document corrigé a été remis au début du CT, le contingent accordé par le ministère est de 387 ETP, le dépassement prévu est de 11,5 ETP ce qui correspond à un total de 500 personnes.

L'UNSA ne comprend pas comment sont répartis les postes et doute de la sincérité du document, certains postes étant détournés au profit de personnels administratifs. Les moyens sont constants malgré l'augmentation d'effectif.

SG : le rectorat n'a pas trouvé de trace des documents de travail de répartition de M. Ribaut. L'utilisation des moyens dans les établissements est fixée. Un GT sera nécessaire pour la répartition.

FSU : nous remarquons la disparité d'un établissement à l'autre, ce qui est très inquiétant. Par ailleurs les contrats envoyés au lycée mutualisateur Michotte ne sont pas retournés aux collègues.

SGA : le rectorat a été alerté par l'administration centrale, la base de saisie regroupe les AED sur une seule ligne. Ce n'est pas un fonctionnement régulier pour le ministère qui demande de redonner la main aux établissements. Pour le recrutement les établissements vont saisir les contrats dans l'application. Les chefs d'établissement devront présenter la procédure au CA de rentrée.

UNSA : qui est l'employeur ?

SGA : les chefs d'établissement recrutent et signent les contrats, l'établissement mutualisateur s'occupe de la rémunération.

FSU : *il faut travailler sur la répartition. Nous ne savons toujours pas pourquoi les collègues n'ont pas les contrats signés en retour ?*

La **SGA** promet de faire un point pour le prochain CT.

FSU : *nous accompagnerons tous les collègues AED qui seront placés dans l'illégalité par l'administration et qui feront un recours.*

SGA : Il y a 83 AESH hors titre 2 gérés par Michotte et répartis sur 1^{er} et 2nd degré.

FSU : *nous avons déjà deux audiences qui ont abouti à des constats de mauvaises utilisations de ces collègues. Une circulaire devait être publiée. La situation n'est toujours pas clarifiée et nous notons des écarts d'un établissement à l'autre.*

UNSA : pourquoi y a-t-il tant de difficultés à renouveler les contrats.

SG : quand on peut on essaie de la faire.

SGA : la différence entre les AED titre 2 et hors titre 2 est liée à la LOLF

Hors titre 2 : moyens de fonctionnement,

Titre 2 : sur des crédits de rémunération.

Sur 844 CUI 51 contrats sont transformés en CDI. Le Ministère a retiré 84 moyens CUI mais l'Académie les a bloqués.

CT ASH : pour la dotation ministérielle, le calcul du ministère minore les besoins. La dotation est insuffisante. Il y a des élèves non accompagnés, cette année a été très difficile pour l'accompagnement MDPH.

Depuis janvier, il faut 3 mois pour recruter des CUI à cause de l'établissement mutualisateur.

FSU : *il faut une circulaire qui précise les horaires, les missions, et qui inclut la formation. Il faut envisager la possibilité de contrats sur 3 ans.*

SGA : Pour les CUI les contrats sont de 24 mois maximum. On peut signer des contrats de 3 ans pour les AESH.

FSU : *Il y a des problèmes des salaires entre les contrats au titre 2 et ceux hors titre 2.*

SG : la situation va être réglée avec effet rétroactif.

UNSA : il faut une note de service pour modulation des services.

SGA : Il n'y a pas de temps de travail annualisé pour les AED mais la possibilité de modulation.

FSU : *il y a une jurisprudence, on ne peut pas faire travailler de semaine à zéro heure.*

SG : ce n'ai pas ce que dit l'inspection du travail.

La répartition est la suivante : sur 53 AED, 30 sont en vie scolaire et 23 sur l'accompagnement.

- Gestion des contractuels : Administratifs, Enseignants

Administratifs

DRH : Il faut catégoriser les emplois

Cat B : gestionnaire EPLE, techniciens numériques, AS

Cat C : secrétaire, fonctions d'accueil, piroguiers, gestionnaires, ...

L'avancement est en place pour les ANT administratifs.

Politique de recrutement et d'affectation

- Il y a suppléance en fonction des dates de remplacement.
- Dans le cas d'un besoin permanent, le contrat est proposé en fonction de l'ancienneté :
 - o si moins d'1 an le contrat proposé est d'1 an,
 - o si 1 an et plus et moins de 6 ans le contrat proposé est de 3 ans,
 - o si plus de 6 ans alors c'est un CDI.

Tout contrat peut avoir un avenant. S'il y a changement de catégorie alors il y a un nouveau contrat. Les médecins n'ont pas de catégorie, on s'aligne sur leur prétention (salaire).

Vote pour à l'unanimité.

Enseignants

Atterrissage : progression tous les 4 ans. Le reclassement correspond à l'ancienneté divisée par 4, arrondie au supérieur.

Classement de la zone 1 à zone 9. Providence est en zone 6 mais pas Apatou ni Maïman qui sont en site éloigné.

Recteur : c'est l'arrêté du MEN qui définit les sites isolés et les sites éloignés, Apatou est en site éloigné. Providence en zone 6 mais pas ni Apatou ni Maïman, site éloigné zone 4.

Sur site isolé :

Les nouveaux contractuels sont embauchés au niveau 3 au lieu du niveau 1.

Les anciens contractuels sont embauchés 2 niveaux au-dessus de celui du reclassement. La bonification est applicable une seule fois dans la carrière.

Position de la **FSU** : cette proposition ne nous convient pas parce qu'elle est non conforme au texte. Elle serait trop facile à changer ou à annuler par un nouveau recteur qui aurait la pression de Bercy par exemple. Il faut s'en tenir au décret qui propose des majorations de rémunération

SG : budgétairement ce n'est pas soutenable.

Recteur : si on change les modalités, le risque est que le ministère revienne sur les promesses.

SG : dans les autres académies seule la revue des grilles indiciaires a été actée. La dernière circulaire reprend cette proposition.

Recteur : la logique est d'améliorer la situation des gens qui sont déjà sur les sites isolés. Il faut aussi réfléchir à toutes les modalités d'attractivité. Nous n'avons pas de visibilité complète.

La proposition du recteur a été présentée aux ANT avant CT.

La FSU regrette le « populisme » du recteur qui n'attend pas le vote du CT pour faire des annonces pour lesquelles il n'a aucune garantie.

DRH : on acte le rebasage même s'il n'est pas voté. Il ne faut pas bloquer totalement la discussion pour qu'il y ait une avancée pour tous les non titulaires.

Vote contre à l'unanimité.

- Sectorisation

Recteur : la responsabilité est celle de la CTG. Il faut trouver compromis et la pédagogie a été trop tardive. La sectorisation sera partielle. Elle ne concernera que les nouveaux entrants et les 6^e. On ne touche pas au 5^e- 4^e.

- Questions diverses

FSU :

1. Un document non conforme au CTA a été transmis par l'ICTR à tous les infirmier-es
L'ICTR s'engage à donner le document du CTA.

SG : chaque infirmière doit avoir sa notification de secteur.

2. Pas de problème avec la suspension de la sectorisation mais il faut que le rectorat prévoit la révisions des DGH.

Recteur : ce sera fait.

3. Qu'en est-il des contrats AED non retournés aux établissements : les contrats vont être envoyés.
4. Calendrier scolaire : lequel suivre celui du rectorat ou celui du ministère.

Le calendrier à venir est le suivant : sortie 6 juillet 2017, vacances de Pâques du 29 mars 2018 au 16 avril 2018. Il a été voté CT du 23 juin 2016.

5. Quelle est la répartition par établissements des IMP (indemnité pour mission particulière) ?

SGA : une circulaire sera adressée aux CE pour faire remonter les besoins. Une notification sera envoyée dès la fin août 17 et la répartition sera présentée en CT de rentrée. Pour l'instant la répartition se fait sur la base de la notification de l'année précédente.

Quel est le poste prévu pour l'IEN « langues maternelles » ?

SG : Poste de Mme Smith payée sans support de poste. Trois postes d'IEN sont vacants. Mais il n'y a pas de poste pour un IEN langues maternelles.

Pour éclaircir la situation, le Rectorat va vérifier la nature des différents postes.

6. Sur quel type de contrat les ILM seront-ils recrutés ?

DAASEN : 20 sont déjà recrutés à la suite de la mission de recrutement qui se poursuit. Une formation avant prise de poste sera assurée à la rentrée.

SG : Ils sont recrutés sur des postes d'instituteur suppléant (nomenclature du ministère). Ils sont payés sur le barème des contractuels de catégorie B ou C.

La FSU estime que ce n'est pas légal de recruter des instituteurs et demande que les contrats soient de PE sur mission d'ILM, avec prévision de VAE et de la formation.

DRH : Au moment de la bascule seuls les ILM ne passent pas contractuels.

7. Mesures de rentrée 2017

Rythmes scolaires :

Calendrier des conseils d'école : l'institution doit faire respecter la procédure ne pas laisser la main aux mairies.

Les modifications ne doivent pas se faire à la rentrée.

Recteur : seul Sinnamary s'est positionnée pour la fin de semaine.

Comment va être utilisé le PDMQDC ?

Recteur : on ne touche pas au remplacement.

Pour dédoublement en CP 131 besoins pour 107 PDMQDC

Il n'y a pas assez de classes physiques, quand les classes existent on dédouble, quand il n'y a pas assez de locaux, on met 2 titulaires.

Mais il faut former les PE à la co-intervention et attention au piège possible de la double vacation.

Recteur : il est très clair que ça ne se fera pas les maires ont été prévenus en particulier celui qui est tenté par « l'expérience ».

CT ASH : en Guyane on apprend à lire sur tous les niveaux, il faut donc utiliser le maître surnuméraire là où c'est nécessaire y compris dans les autres niveaux que le CP.

FSU : Nous apprécions la remarque du CT ASH et comme d'habitude les réformes seront appliquées avec les moyens alloués par le ministère comme dans le cas des REP+.

Fin des débats 20h45